

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION KARTING »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 18 avril au vendredi 24 avril 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION KARTING », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 sessions de 10 minutes adultes 4T sur la piste de karting de Magny Cours, d'une valeur unitaire indicative de 20 € TTC.

Les lots sont valables jusqu'au 24 avril 2027, date maximale de leur utilisation.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les e-tickets seront envoyés par e-mail à l'adresse communiquée lors de l'inscription.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.